

# Des « enseignements sur la crise » aux priorités d'actions pour le territoire

CONTRIBUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL DE DIRECTION DU 23 JUILLET 2020



Conseil de Développement du Pays Basque  
Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseilua



Le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) vient de tirer « 9 enseignements sur la crise »<sup>1</sup>, qui rassemblent des attentes exprimées par les habitant·e·s dans l'enquête qu'il a menée pendant le confinement. Certaines confortent les propositions que le CDPB a pu faire dans ses contributions<sup>2</sup> ces derniers mois ; d'autres invitent à aller plus loin, à accélérer des évolutions en cours pour mieux vivre ensemble et faire évoluer notre modèle de développement. Le CDPB propose ici aux élus des actions prioritaires de relance économique, sociale et écologique<sup>3</sup>.

## Relancer l'économie en faveur de plus de proximité et de transition

- Soutenir les activités de production qui privilégient emplois pérennes et consommation locale
- Aider les entreprises à lancer des « plans climat » et des « plans de déplacements et de télétravail », coordonnés entre entreprises
- Offrir des espaces et du foncier pour l'économie circulaire (réemploi, réparation, réutilisation de produits et de déchets)
- Engager une (r)évolution de l'activité touristique du territoire : éco-tourisme, ancrage sur les territoires, clientèles euro-régionales prioritaires...

## Créer un point de connexion collective au très haut débit dans chaque bourg / quartier du Pays Basque

- Créer dans chaque village et quartier des **espaces connectés partagés** pour apporter
- **aux actifs et acteurs** : une alternative au télétravail à domicile ; un lieu de formation à distance (professionnelle, supérieure, initiale ou continue...), et de fabrication de projets collectifs
  - **aux habitant·e·s** : des lieux de lien social, d'accompagnement aux nouveaux usages numériques et aux démarches administratives (séniors notamment)

## Stopper l'artificialisation des sols et favoriser l'alimentation locale et l'adaptation climatique

- Des terres agricoles 100% préservées dans les plans d'urbanisme communaux et intercommunaux
- Une production agricole orientée vers la consommation locale (**maraichage**, notamment)
- **Plateforme de distribution des produits locaux et régionaux** au plus grand nombre de consommateurs (quartiers urbains et ruraux)
- **Qualité** de gestion des prairies et des forêts pour **stocker le carbone**.

<sup>1</sup> Voir la Contribution « 9 enseignements sur la crise »

<sup>2</sup> Voir les propositions du CDPB ([www.societecivile-paysbasque.com](http://www.societecivile-paysbasque.com)) sur le Projet de territoire, le numérique, l'habitat, la mobilité, le plan climat, le transfrontalier...

<sup>3</sup> Elles guideront ses prochaines contributions aux politiques territoriales : en particulier au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et aux Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI)



## Produire massivement du logement abordable et créer un habitat écologique et solidaire

- Produire **60% de logement social** (75% sur les zones très tendues), avec une majorité de « très social » (40%)
- Intégrer dans les critères d'aide au logement: les coopératives d'habitants, les propriétés privées collectives (SCIC...), l'habitat intergénérationnel, l'habitat participatif
- Investir sur une politique foncière volontariste, en urbanisant sur les **zones d'habitat existantes** et en développant **l'utilisation des offices fonciers solidaires**
- Aménager les **espaces de proximité** du logement pour favoriser le « vivre ensemble » : nature, espaces partagés, circulations apaisées à pied et à vélo...
- Régler collectivement le problème de la prise en charge des **déchets du bâtiment** (contraintes marchés publics, règles d'urbanisme, etc.).

## Mettre la priorité sur la mobilité douce et l'accessibilité entre territoires

- Un réseau de **bus express entre chaque ville** (ex. St-Palais-Bayonne en 50min c'est possible !), utilisant des voies rapides et avec peu d'arrêts
- Pour chaque aménagement de voirie, hiérarchiser : **1) les piétons ; 2) les cyclistes ; 3) les transports en commun ; 4) les voitures**, en dernier recours
- En réalisant de « vraies pistes cyclables » : **sécurisées et prioritaires sur les voitures**
- Soutenir les plans de mobilité de quartier et inter-entreprises/administrations.

## Mettre les habitant·e·s au cœur de la définition des projets et des lieux de vie

- En faisant des usagers les **co-constructeurs des projets d'aménagement et de mobilité** (ex : offre de transport, pistes cyclables, aménagements d'espaces publics, etc.), des plans climat locaux
- En facilitant les « **coopératives de projets** » entre habitants, associations, communes pour refonder la vie des quartiers ruraux et urbains : développer des espaces partagés, soutenir les actions donnant du pouvoir d'agir aux habitant·e·s (cf. associations, centres sociaux...), favorisant l'entre-aide de voisinage...
- En créant des **observatoires citoyens** adossés à toutes les politiques publiques.